

## LE FRANÇAIS DE CÔTE D'IVOIRE : ENTRE HÉGÉMONIE ET APPROPRIATION

**Konan Stanislas KOUASSI**

Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire  
[stanislas1980konan@gmail.com](mailto:stanislas1980konan@gmail.com)

&

**Ouattara Bakary KAMAGATÉ**

Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire  
[kamagatebakary27@gmail.com](mailto:kamagatebakary27@gmail.com)

**Résumé :** En faisant de la langue française la langue officielle et la principale langue d'enseignement, la Côte d'Ivoire a établi une situation de diglossie en faveur de cette langue. Il en résulte une expansion fulgurante du français qui exerce par ailleurs une hégémonie sur toutes les autres langues présentes dans le paysage linguistique ivoirien. Cela se traduit dans les productions langagières des locuteurs des langues ivoiriennes par la présence de termes et autres éléments du système linguistique français. Toutefois, on relève une résistance tacite des langues locales au regard des caractéristiques de la norme endogène de français ; un français qui porte les marques de la créativité des Ivoiriens. En somme, la minoration des langues locales n'a pas préservé le français des influences extérieures. Cela dans la mesure où les structures et le fonctionnement de la norme endogène de cette langue diffèrent de ceux du français central. Leur minoration a plutôt créé les conditions d'un partenariat linguistique de fait.

**Mots-clés :** Appropriation, Côte d'Ivoire, français, hégémonie, langues locales

**Abstract:** By making french the official language and the main language of instruction, Côte d'Ivoire has established a situation of diglossia in favour of that language. The result has been a meteoric expansion of French, which also exercises hegemony over all the other languages present in the Ivorian linguistic landscape. This is reflected in the language productions of the speakers of the Ivorian languages by the presence of terms and other elements of the French language system. However, there is a tacit resistance of local languages to the characteristics of the endogenous norm of French; a French that bears the marks of the creativity of Ivorians. In short, the undermining of local languages has not preserved French from external influences. This is to the extent that the structures and functioning of the endogenous norm of this language differ from those of central French. Rather, their undermining has created the conditions for a de facto linguistic partnership.

**Keywords:** Appropriation, Ivory Coast, french, hegemony, local languages

## Introduction

La sociolinguistique présente la langue comme un produit de la vie en société. De ce point de vue, « les langues ne sont pas immuables, elles sont [plutôt] susceptibles de changer sous la pression de besoins divers et sous l'influence d'autres communautés. » (Martinet 1970, p. 9). Pour cet auteur, tout peut changer dans une langue :

[...] la forme et la valeur des monèmes, c'est-à-dire la morphologie et le lexique ; l'agencement des monèmes dans l'énoncé, autrement dit la syntaxe ; la nature et l'emploi des unités distinctives, c'est-à-dire la phonologie. De nouveaux monèmes, de nouveaux mots, de nouvelles constructions apparaissent tandis que d'anciennes unités, d'anciens tours perdent de leur fréquence et tombent dans l'oubli.

Martinet (1970, p. 170)

Ces changements observables aussi bien en diachronie qu'en synchronie au niveau des systèmes phonologiques, morphologiques et les règles de fonctionnement d'une langue interviennent sous l'influence soit d'une autre langue soit d'une autre communauté. Quelle est la situation, en Côte d'Ivoire où la langue française, du fait de son statut de langue officielle et de langue d'enseignement, est en contact avec l'ensemble des langues présentes dans le paysage linguistique ? Quelles sont les influences que cette langue exerce sur les langues ivoiriennes ? La langue française est-elle imperméable aux influences extérieures du fait de son omniprésence et de son hégémonie ?

Pour rendre compte de la réciprocité des influences qui opèrent entre cette langue et les langues ivoiriennes, l'on s'appuiera sur les travaux à orientation sociodidactique conduits sur les effets du contact de langues en Côte d'Ivoire. Au niveau des langues locales, l'on montrera à partir des travaux exécutés que la plupart de leurs locuteurs font preuve d'une incapacité de s'exprimer sans recourir à des éléments du système linguistique français. Les travaux ayant trait à la langue française interviendront pour attester qu'elle n'échappe pas aux influences extérieures en dépit de ses statuts de langue officielle, d'enseignement et d'objet d'apprentissage. En somme, il s'agira de prouver que le maintien des langues locales en dehors des circuits officiels et de l'imposition du français comme unique langue officielle et médium d'enseignement ont certes favorisé son expansion mais ne l'ont pas exempté des influences extérieures

## 1. Contexte sociolinguistique et expansion du français en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire compte une soixantaine de langues locales réparties en quatre (4) grandes familles : gur, kru, kwa et mandé. À celles-ci s'est ajouté la langue française qui a été imposée à la faveur de la colonisation et qui a, dès l'accession du pays à l'indépendance, été promue au rang de langue officielle. A ce contexte sociolinguistique hétérogène sont venues s'adjoindre les langues des populations immigrées qui s'y sont installées à la faveur de la stabilité politique qui y a régné durant les trois décennies qui ont suivi. Aujourd'hui, le pays se présente comme un véritable carrefour linguistique où le français s'est développé

comme un « moyen d'intercommunication pour la population pluriethnique et plurilingue en majorité analphabète installée dans les grands centres urbains, et se répandre dans tous les domaines de la société ivoirienne ». (Boutin et al, 2011, p.46). Ce positionnement est à l'actif de son statut, de son rôle au sein de la société ivoirienne et de l'absence d'une langue véhiculaire à l'échelle nationale. La langue française comble assez bien ce vide car elle est utilisée dans la communication inter-ethnique et « dans presque toutes les conversations en dehors des salles de classe, des situations académiques, des discours officiels et des interactions demandant l'usage d'un français international. » (Kouadio, 2008 p. 5).

La diversification de ses usages a abouti progressivement à celle de ses modes d'appropriation car le français n'est plus exclusivement acquis par le canal de l'école comme véritable langue seconde. Au fil des années, il a fini par être simultanément acquis avec une langue locale par les enfants, appris par les enfants non scolarisés et par les adultes comme langue seconde en milieu informel urbain ou au terme d'un processus d'alphabétisation fonctionnelle (Boutin, 2004). Son expansion est fulgurante à tel point qu'

[...] il est apte à être utilisé non seulement dans la rue, au marché ou dans les transports, mais aussi dans les associations de quartiers, les cours, entre pairs, etc. comme langue neutre d'intercompréhension. De ce fait, hors de l'école et en ville, la production langagière en français est omniprésente dans tous les milieux.

Boutin et al. (2011, p.47)

Aujourd'hui, cette langue qui a bénéficié d'un terreau fertile au cours de la période coloniale où une relation « cannibale » qui visait à dévorer les langues indigènes a été instaurée à son profit pendant la période coloniale (Calvet, 1984) est solidement implantée en Côte d'Ivoire. Même après les indépendances, elle a continué à être présentée comme une langue bien structurée, une langue supérieure aux autres langues et dotée de précision et d'excellence au détriment des langues et cultures locales qui étaient déniées au sein du système éducatif. Cela a conduit à une péjoration de la représentation des langues locales fondée sur divers préjugés qui ont servi à maintenir les langues ivoiriennes en dehors de la vie des institutions. Le plus connu est celui qui stipule que la promotion de la langue française est celui de la préservation de l'unité nationale. Pour ces raisons, la langue française continue d'être perçue comme une langue à statut particulier, la langue de développement, de promotion sociale et d'ouverture du pays sur le monde. Dans le système éducatif, par exemple, aucun des projets d'éducation bilingue initiés en vue de pallier les inégalités observées entre les résultats des élèves et les attentes du système éducatif n'a abouti.

En plus, aucune des réformes initiées dans l'optique d'améliorer la performance du système éducatif ivoirien n'a pris en compte les langues locales. Celles-ci ont porté sur la démarche éducative et les programmes scolaires. On peut citer en exemple l'adoption de l'approche par les compétences (APC), une

approche interactionniste et constructiviste qui fait de l'élève le principal acteur de ses apprentissages (Roegiers 2008 p.4), s'est faite sans que la politique linguistique en œuvre dans le système éducatif ivoirien soit réformée. Pourtant, cette démarche éducative exige que l'élève prenne une part active dans la construction des savoirs ; ce qui sous-entend que celui-ci doit développer une compétence linguistique suffisante dans la langue d'enseignement afin de pouvoir interagir avec l'enseignant et participer à la construction des savoirs. En milieu rural certains élèves sont incapables de produire des énoncés complets en français (Kouassi, 2018) contrairement au milieu urbain il n'est plus totalement la « langue coloniale-impériale, donc langue d'oppression et d'aliénation » et où son statut « est passé à celui de langue véhiculaire partagée servant de surcroît de référence nationalitaire à des populations agglottées et ressortissant d'autres cultures. » (Kouadio, 2008, p. 69). Il est en réalité devenu

[...] une véritable langue africaine [...], il n'est plus la langue exclusive des élites, ni celle du pouvoir, ni celle de la sacro-sainte promotion sociale, mais un idiome véhiculaire diversifié dans ses emplois et ses modes d'acquisition : langue de l'école, il est également celle de la rue et du discours quotidien.

Boutin et al. (2011, p. 46)

Cette expansion fulgurante et implantation du français est à l'actif : « Des mesures telles que les affectations sur l'ensemble du territoire national, non seulement des fonctionnaires mais aussi des élèves par le biais de la commission nationale d'orientations ont contribué à l'omniprésence du français. » (Boutin, et al, 2011, p. 45). Cela s'explique par le choix du français comme langue de travail donc comme langue officielle au terme de l'article 1<sup>er</sup> de la constitution de 1960. Si cette décision a sans doute été un des facteurs d'unité qui ont favorisé l'aboutissement heureux et si rapide de l'œuvre de construction nationale, il a en grande partie octroyé une place de choix dans le paysage linguistique ivoirien et est présent dans tous les domaines de la vie publique. Les autorités ont trouvé en l'usage du français, une voie sûre pour atteindre un développement harmonieux.

## 2. De l'hégémonie du français en Côte d'Ivoire

Il est vrai que dans les centres urbains les langues locales sont utilisées dans bien des secteurs d'activités (le négoce sur les marchés<sup>1</sup>, la publicité, la sensibilisation et l'information<sup>2</sup> au niveau des médias d'Etat) mais elles assurent le plus souvent la communication dans les villages et servent de canaux par lesquels « se perpétue la culture du terroir » (Kouadio, 1997, p. 2). En dépit de cet important rôle que jouent ces langues dans la vie quotidienne des populations,

---

<sup>1</sup> Pour Lafage (1996), le dioula est le vecteur du petit commerce et du transport. Ce point de vue est partagé par Kouadio (1992 et 1993) qui soutient que « sur les marchés de la ville d'Abidjan les langues les plus utilisées sont le dioula et l'agni-baoulé ».

<sup>2</sup> Vingt-sept langues ivoiriennes connaissent une utilisation partielle dans les médias d'Etat. Celles-ci interviennent dans les émissions de dioula, de vulgarisation, de sensibilisation, la publicité, etc.

elles ne bénéficient d'aucun statut juridique à la différence du français qui, du fait de son statut est présent dans tous les contours de la société ivoirienne (Kouamé, 2013). Il semble exercer une certaine hégémonie dans le paysage linguistique ivoirien du fait de son appropriation exceptionnelle. Des termes issus du lexique de cette langue s'observent dans les productions langagières des locuteurs des langues locales. Cet état de fait s'explique par le maintien de ces langues en marge du système éducatif et de la vie des institutions. Pourtant, elles évoluent dans un environnement en perpétuelle mutation ; ce qui expose leurs lexiques respectifs à une certaine obsolescence et à des difficultés pour satisfaire les nouveaux besoins de communication et exprimer les réalités exogènes aux cultures locales. En réaction, les locuteurs de ces langues font preuve de créativité linguistique qui, dans la plupart des cas, s'avère vaine. L'analyse des productions langagières des animateurs en langue baoulé des émissions radiotélévisées a révélé que :

Les plus grandes difficultés se situent, on s'en doute, au plan du décodage du message. En fait, l'émetteur passe le plus clair de son temps à chercher à transformer en baoulé le discours français. Cet effort d'adaptation ne donne pas toujours des résultats satisfaisants. On relève dans les traductions proposées beaucoup d'insuffisances et d'approximations qui faussent, naturellement, l'interprétation du message reçu.

Kouadio (1979, p.114)

Ces efforts de création lexicale qui se traduisent par des néologismes, des réorganisations de champs sémantiques, des nominalisations phrastiques ou périphrastiques, des périphrases et des interférences culturelles ne donnent pas toujours les résultats escomptés. L'étude conduite à sa suite par Kouassi (2017), a également révélé un accroissement de la productivité de l'emprunt et l'impuissance des locuteurs de ces langues face à l'expression des réalités nouvelles. Elle a montré que les locuteurs de ces langues ont du mal à communiquer des informations relatives à la nouvelle organisation politique, sociale, administrative. Le même constat est fait au niveau de l'évocation des relations de travail, des titres et grades. Il en est de même pour la localisation des événements dans l'espace et dans le temps. La description de la couleur des choses, l'expression de l'ordre de déroulement des actions et du quantième ; l'estimation des masses, distances, superficies et capacités posent les mêmes problèmes. Il en est de même pour la communication des adresses et des contacts téléphoniques, de la désignation des sommes d'argent et des systèmes comptables au niveau desquels les locuteurs recourent très souvent à des termes français qui viennent par moment combler les déficits lexicaux de ces langues.

Dans cette étude, Kouassi (2015) a montré que ces faits se présentent dans les discours sous la forme d'alternances codiques, des codes switching, des emprunts abusifs, etc. Et cela, dans les productions langagières de personnes loin d'être bilingues langues locales-français, au sens propre du terme. À travers ces modes d'expression qui s'apparentent à des actes de pur snobisme car il a relevé,

à partir de la comparaison de la structure phonétique des termes qu'on retrouve dans les discours en langues locales avec les structures permises dans celles-ci, une extension de la distribution de certains sons, la non-accentuation tonale et la non adaptation de ces termes empruntés aux schèmes syllabiques qui en sont attestés. Quant au paradigme des termes français qu'on y retrouve, il varie d'un locuteur à un autre et parfois d'une langue à une autre. Il est tributaire de la compétence linguistique individuelle du locuteur et des réalités culturelles de la communauté dont il est issu. Il revêt donc un caractère individuel et culturel qui traduit des pertes lexicales, un enrichissement lexical et des emprunts abusifs.

Toujours selon Kouassi (2015, p. 147), l'analyse du paradigme des termes français qu'on observe dans les discours en langue locale par référence à leurs contextes d'apparition montre qu'ils relèvent des classes grammaticales ci-dessous : nom, verbe, adjectif, adverbe, prépositions, locutions et conjonctions. Au niveau syntaxique,

L'insertion des conjonctions et des adverbes, par contre, semble affecter un tant soit peu le fonctionnement des opérations syntaxiques que sont la coordination et la subordination. En effet, dans les langues locales, la place des coordonnants et subordonnants ne semble pas fixe. Elle est fonction de la nature du coordonnant et de la relation qu'elle exprime contrairement à ce qui est vécu dans la langue française. Mais, avec l'insertion d'un nombre de plus en plus croissant de termes français, on assiste à une fixation du coordonnant et du subordonnant en initial de proposition subordonnée ou entre les propositions coordonnées.

Kouassi (2015, p.147)

Cette étude a également montré que la présence de termes français dans les discours en langues locales, au regard des faits ci-dessus, est loin d'être sans conséquence au plan sémantique et communicatif. Les valeurs spécifiques de certains d'entre eux sont méconnues à tel point qu'il y a une perte d'information lexicale. Il s'ensuit une compréhension globale des énoncés. En effet, si on part de l'exemple des informations additionnelles fournies pour mieux faire connaître les personnes par référence aux titres, grades et fonctions n'apportent parfois rien. Cela du fait de l'existence d'une différence terminologique car si certains termes en eux-mêmes sont connus de tous, ce n'est pas toujours le cas pour leurs valeurs sémantiques spécifiques : leur champ sémantique étant réduit doublé par une extension de leur champ référentiel. Au niveau de certains termes, on note essentiellement une réduction de champ sémantique ; ce qui laisse penser que les mots empruntés à la langue française qu'on s'évertue à insérer dans les discours en langues locales pour la précision du propos n'apportent rien dans ce sens. Cela au regard des taux enregistrés à l'issue de l'élicitation.

En définitive, il est apparu que de nombreux termes français constituent donc une véritable source de difficultés d'expression et d'interprétation. Et ce, bien qu'ils semblent apparemment enrichir le lexique des langues locales comme on a pu le relever au niveau des faits lexicaux. Ils ont tendance à mettre à mal le

bon fonctionnement de la communication puisque les locuteurs de ces langues semblent n'avoir pas encore trouvé la formule adéquate. Aussi, les locuteurs de ces langues semblent incapables de communiquer sans recourir à des termes français.

### 3. De l'appropriation du français en Côte d'Ivoire

La notion d'appropriation renvoie de façon générale aux différents procédés qui déterminent l'apprentissage d'une langue seconde. Pour Boutin (2002 : 51), elle « peut aussi servir à regrouper des phénomènes identitaires qui dépassent la phase d'apprentissage d'une langue ». Ce terme est utilisé dans les études sociolinguistiques sur le français d'Afrique pour décrire le processus par lequel les Africains s'approprient cette langue étrangère et importée qui, durant l'époque coloniale, n'était pas soumise aux déformations. Il était utilisé par une élite minoritaire. Les pseudo-sabirs qui existaient déjà et dont l'utilisation se limitait à un cadre restreint n'étaient pas perçus comme résultant de différentes altérations subies par le français. En Côte d'Ivoire, les intellectuels, en réaction à ces préjugés, ont longtemps minimisé les particularismes du français tel qu'il est parlé. Ils allaient jusqu'à en nier l'existence. Après des indépendances, on a assisté au développement de la scolarisation. Ainsi, dans leur volonté d'accroître la performance du système éducatif et surtout pour relever le niveau en français des élèves, des linguistes et des pédagogues ont étudié les distorsions observées dans les productions écrites des élèves. Celles-ci ont révélé l'utilisation par ceux-ci de nombreux termes issus du français populaire d'Abidjan (FPA) ou du français populaire ivoirien (FPI) et du nouchi. À ce sujet, Jean Louis Chiss et al soulignent qu'

[...] aucune communauté linguistique n'est homogène et toutes les situations linguistiques sont extrêmement complexes [...] Deux forces agissent sans cesse simultanément et en sens contraire : une tendance différenciatrice, particularisante, et une tendance unificatrice, expansionniste, qui franchit les espaces et abolit les distances.

Jean Louis Chiss et al (2017, p. 171)

C'est exactement le cas en Côte d'Ivoire où il existe une norme endogène de français. Celle-ci se distingue de la norme centrale de français. Elle porte, en effet, les traces de la diglossie dans laquelle le français représente « la variété haute » qui remplit toutes les fonctions afférentes au pouvoir (administration, école, justice, etc.). Les langues locales ou nationales, quant à elles, sont « minorées » et assimilées à « des variétés basses » (vie quotidienne, famille, marché, etc.). Le français est loin d'être uniforme en Côte d'Ivoire puisque :

Le français a toujours été décrit dans ce pays sous forme d'un continuum qui va de la variété pidginisée (communément appelée français populaire ivoirien, FPI) à la variété supérieure (ou acrolectale) en passant par la variété moyenne (ou mésolectale) et le nouchi.

Kouadio (2007, p. 70)

Par conséquent, il existe un fossé entre la norme centrale de français qui se présente comme une forme figée et celle en usage dans le pays. Le français de Côte d'Ivoire se décline en trois variétés :

La variété supérieure ou acrolectale (parlée par les membres de l'élite ivoirienne), la variété moyenne ou mésolectale (parlée par les lettrés de l'enseignement secondaire), les cadres subalternes de l'administration, etc.) et la variété basilectale (par les personnes peu ou non lettrées)

Kouadio (1999, p. 11)

La situation du français est tellement complexe que la délimitation de ces variétés n'est pas facile ; elles « *coexistent, se concurrencent et s'interpénètrent* » (Kouadio, 1997). Cette difficulté tend à s'accroître au fil des années. Ce sentiment est partagé par Boutin (2002, p. 281) qui a fait remarquer que « *durant la dernière décennie du XX<sup>ème</sup> siècle, on a assisté à l'homogénéisation des variétés basse et moyenne et l'unification des systèmes, ainsi qu'à la disparition de l'acrolecte* ». La difficulté de délimitation des variétés de français en usage en Côte d'Ivoire est accentuée par le fait qu'il n'existe pas un lexique spécifique à chaque variété ; elles partagent un fonds lexical commun. Cela se traduit dans les faits par le sentiment que « *le français local emprunte souvent des termes au FPI et le nouchi emprunte aux deux, par conséquent, la limite entre le FPI et le nouchi a tendance à s'amenuiser.* » (Brou Diallo 2004, p. 29). Toutes ces réalités linguistiques font que,

Le français de Côte d'Ivoire se répartit en un continuum allant d'un français proche du français standard, se distinguant de celui-ci par quelques traits d'ordre phonétique et lexical, à un français basilectal se caractérisant par un nombre de traits non standard en passant par un français local. »

Kunsten (2002, p. 556)

Il se distingue du français central. Ce français « *a épousé tous les contours de la société ivoirienne, aussi bien dans son organisation sociale que comme expression et reflet de sa spécificité culturelle* » (Simard, 1994, p. 24). Cela est ressenti au niveau de son système phonologique, de son lexique, de sa syntaxe et même de son fonctionnement. En effet, sa forme écrite tout comme sa forme parlée restent « *très marquées par le terroir où il est usité, une sorte de label made in Côte d'Ivoire.* » (Kouadio, 1997, p. 3). Il subit également l'influence des classes sociales à tel point qu'il « *ne consiste pas en une forme unique, mais se compose d'une pluralité de formes.* » (Boutin 2004, p. 280). Son statut de langue officielle et l'importance de cette langue au sein de la société ivoirienne font que tout le monde essaie de l'acquiescer et de le parler. Cela n'est pas non plus sans conséquence du point de vue de sa forme et de son fonctionnement. Le français de Côte d'Ivoire,



Présente le visage d'un français acclimaté auquel les ivoiriens ont su donner forme et contenu. Ce français est tributaire de la morphosyntaxe et des modes d'énonciation et de conceptualisation dans les langues ivoiriennes. Des phénomènes comme l'allongement vocalique, les emplois onomatopéiques, l'utilisation des particules dicto modales illustrent le fonctionnement phonético-phonologique de cette variété. La reduplication de mot, la désémantisation-resémantisation, les emprunts et xénismes en sont les particularités lexico-sémantiques

Adopo (2009) cité par Kouamé (2013, p. 96)

Il est très marqué par le terroir. Les Ivoiriens se le sont quasiment appropriés et en ont fait une langue qui leur est spécifique, une norme endogène de français qui traduit le « sentiment de fierté de l'Ivoirien qui, tout en prenant pour modèle dans bien de domaines le schéma occidental, tient à conserver et à renforcer son identité en maintenant toujours avec ce modèle une différence volontaire. » (Aboa 2010, p. 2). Par voie de conséquence « la situation du français s'est nettement différenciée et particularisée. » (Aboa 2010). Les variétés de cette norme endogène de français (français local, FPI et nouchi) ont chacune des particularités qui permettent de les distinguer. Même si chacune des variétés du français de Côte d'Ivoire présente des particularités, elles ont des caractéristiques communes. Au niveau morphologique par exemple, on en relève : la disparition en cours de certains phonèmes du fait de la confusion entre sons et l'extension de la distribution d'autres sons, la pertinence de certains sons, des neutralisations en cours, des oppositions sont menacées. Outre ces caractéristiques communes, chaque variété se distingue par des traits phonético-phonologiques, morphosyntaxiques et lexicaux.

### 3.1. *Les caractéristiques du français ivoirien*

Le français ivoirien est la variété parlée par au sein des institutions ivoiriennes ; c'est la variété normée du français de Côte d'Ivoire.

Ce français est fortement marqué par la norme académique, mais les formes de cette variété ont également pour origine le français populaire ivoirien, la structure des langues vernaculaires africaines de Côte d'Ivoire, et le mode de conceptualisation propre à une civilisation de l'oralité.

Simard (1994, p. 29)

Cette forme est celle qui s'apparente le plus au français tel qu'il est parlé en France et dans les institutions internationales. Le français local est la seule variété au niveau de laquelle on peut véritablement parler de registres de langue. C'est le français langue officielle, de l'administration, des médias, de l'édition, internationale, langue de travail et langue de l'école. Il ne faut cependant pas exclure les possibilités de variations au niveau de cette variété qui, pour l'instant, est la plus prisée et la plus proche du français central d'un point de vue grammatical et scientifique. Cette variété de français enregistre des particularités phonético phonologiques. On relève dans cette variété, les faits ci-après :

confusion entre /i/ et /y/ ; délabialisation de la voyelle[ə] qui est réalisée [e] ; nasalisation abusive de [a] précédant ou suivant une syllabe comprenant une voyelle nasale ; réduction de certains groupes consonantiques ; effacement du [r] en fin de mot et allongement vocalique ; effacement du[r] en fin de syllabe et allongement vocalique. Outre les particularités phonético phonologiques, cette variété de français se distingue par des caractéristiques lexicales. Le français local fait de nombreux emprunts aux langues ivoiriennes. Ce procédé est très productif comme en témoignent les termes suivants : *kédjénou*, *alloco*, *tchapalo*, *gbaka*, *yako*, etc. Dans le français local, par exemple, on relève : les néologismes morphologiques et les néologismes sémantiques (Brou Diallo, 2004 p. 22). Au niveau des néologismes morphologiques, elle présente deux procédés : la composition et la dérivation. Les composés sont formés de deux lexèmes pouvant fonctionner de façon autonome. Les termes *entrer-coucher* (l'équivalent du studio en français central), *tais-toi* (désigne le billet de 10.000 FCFA), sont issus de ce procédé qui est également très productif à l'instar de la dérivation. *Ivoiriser* (rendre ivoirien), *siester* (faire la sieste), *cohabitant* (personne habitant le même immeuble ou des maisons voisines), *coépouse* (chacune des deux épouses d'un polygame), *sciencer* (réfléchir ou avoir pitié).

Les néologismes sémantiques portent sur des extensions de sens et concernent des termes dont le sens s'est élargi. *Gâter* prend le sens *d'abîmer*, *détruire*, *dilapider*, etc. *Tante* ou *tantie* désigne par extension, une femme d'un certain âge, à qui on veut témoigner du respect. Cette femme peut être l'amie ou la cousine de la mère de celui ou de celle qui l'appelle ainsi. *Les restrictions de sens* sont un procédé de spécialisation du sens. *Payer* est utilisé à la place d'acheter et *manger* est utilisé pour dire d'une personne, auparavant démunie, qu'elle a de l'argent ou des moyens financiers lui permettant d'être à l'aise socialement. On relève également des *calques sémantiques*. Ceux-ci désignent des termes qui relèvent des langues locales dont certaines expressions sont directement traduites en langue française. « *Demander la route* » est employé dans presque toutes les langues locales ivoiriennes, en vue de demander à partir, après avoir rendu visite à quelqu'un. Il en est de même pour l'expression « *avoir deux bouches* » qui dérive d'une production baoulé pour qualifier quelqu'un de menteur, d'hypocrite.

Enfin, on relève des changements de connotation. Ceci pour dire que des termes du français subissent des dérivations et acquièrent une autre valeur. On pourrait pour illustrer ce procédé donner l'exemple des termes *bureaucrate* et *compteur* qui signifient respectivement un employé de bureau et un taxi. A côté de ce type de français, le FPI ou français populaire ivoirien se positionne avec de nombreuses caractéristiques qui font de lui, une langue "ivoirienne".

### 3.2. Les caractéristiques du français populaire ivoirien (FPI)

Initialement appelé français populaire d'Abidjan (Hattiger, 1983)

[...] ce français s'est répandu à toute la Côte d'Ivoire et est devenu le français populaire ivoirien. Parlé en majorité par les personnes peu ou non scolarisées, il est, maintenant, la langue communautaire inter-ethnique de la Côte d'Ivoire.

Hattiger, (1983) cité par Brou Diallo (2004, p. 24).

C'est pourquoi Mel G. et Kouadio (1990, p. 53) définissent le français populaire ivoirien (FPI) d'un point de vue sociolinguistique comme un pidgin né de l'effort d'appropriation de la langue française par une population pas ou peu lettrée. De ce fait, cette variété diffère largement de celui parlé en France et au plan international. Et ce, à travers les expressions utilisées et aussi par le fait qu'il adapte dans son vocabulaire des mots provenant d'un parler argotique : le nouchi. Le FPI est en majorité parlé par les personnes peu ou non instruites et sert de langue de communication inter-ethnique et intercommunautaire en Côte d'Ivoire tout comme le nouchi. Au regard de ces usages et de ces modes d'appropriation, Kouadio (1997, p. 11) renchérit : « *il semble y avoir autant de variétés de FPI qu'il y a de locuteurs tant les variations phonétiques, grammaticales et lexicales paraissent importantes quand on passe d'un locuteur à un autre. D'un point de vue morphosyntaxique, le FPI se distingue par l'absence du sujet de l'impersonnel « il » comme c'est le cas dans l'énoncé ci-après : y a pas de respect. Brou Diallo (ibidem) relève également l'absence d'auxiliaire : la pluie tombée la nuit jusqu'à matin pour dire que la pluie est tombée toute la nuit. Le morphème ne de la négation tend à disparaître dans les énoncés produits en FPI : y a pas l'argent (il n'y a pas d'argent). Il en est de même pour la catégorie du genre dans la construction des constituants nominaux : son maison, son famille, mon femme. Ce même constat peut être fait au niveau de la catégorie du nombre qui disparaît en FPI : mon zenfants, mon zamis.*

Cet auteur fait remarquer une absence du déterminant dans le GN : *je mange pain, je bois bière, chien mange chien*. Pour Brou Diallo (op. cit : 26), il y a une réfection du système d'actualisation des noms. « *L'article ne fonctionnant plus comme en français. Il arrive qu'il se combine avec un possessif* ». Les constructions ci-après permettent d'illustrer cet état de fait : *son la maison (sa maison), son l'école (son école)*. Toujours à propos du système d'actualisation des noms, elle fait remarquer que d'autres marques d'actualisation apparaissent. *-là*, par exemple, est postposé aux noms avec une marque de défini-déictique : *camion -là est gâté, chez nos parents là*. Dans sa description du FPI, Brou fait savoir qu'il y a un usage abondant des contractants comme « y a », « y en a », « na ka » : *vous n'a qu'a pati à la maison, je dis tu n'a qu'a véni*. Même le lexique du français populaire a une singularité qui laisse croire à de nombreuses variations.

On relève aussi un usage approximatif des termes pour traduire fidèlement des idées ou des notions de la langue locale au français. Du fait des particularités du français populaire ivoirien, certaines constructions restent

difficilement compréhensibles pour les locuteurs du français central. Cela, « parce qu'elles sont influencées par les structures des langues locales ivoiriennes » Brou Diallo, (2004, p.26). C'est le cas des énoncés ci-après :

- *Il a vaissé mon figure par terre : traduction littérale imagée du baoulé signifiant vexer, honnir quelqu'un, montrant l'image de la personne honteuse, la tête basse.*
- *Mon école n'est pas arrivée très loin » (cf. Kourouma, 2000, p.9).*
- *C'est pour 5 F, 5 F » pour désigner « les tas de 5F ».*
- *Je suis allé derrière toi » pour expliquer le fait que « je t'ai absenté »*

Toujours selon Brou Diallo (2004), le FPI à l'image du français local comporte de nombreux néologismes dont les *néologismes sémantiques*. Ils se marquent ici par les modifications du sens des mots et des expressions du français central :

- *Il a payé voiture (il a acheté une voiture),*
- *Je gagné affaire (j'ai des problèmes).*

Il existe également des néologismes par composition : *café-noir* terme généralement utilisé pour désigner un chauffard et par extension les chauffeurs de taxi. Quant au terme *Manger*, il va donner mangement (c'est mon mangement qui signifie : c'est une activité qui lui procure de l'argent, il en tire profit). La diversité lexicale est la règle. En effet, de nombreux particularismes lexicaux en sont répertoriés. Ceux-ci appartiennent spécifiquement à la langue parlée et n'ont souvent pas d'existence scripturale. Ils ne s'observent que dans les productions dites orales. Il s'agit pour la plupart de termes empruntés aux langues ivoiriennes. Dans bien des cas, on relève des constructions phrastiques non conformes aux règles prescrites par la langue française. Les exemples supra qui appartiennent au français populaire ivoirien, illustrent parfaitement la présence de structures provenant des langues ivoiriennes.

A côté des variations lexicales, coexistent également des variations morphosyntaxiques. Il n'est pas rare d'observer les usagers du français « tordre le cou » à la langue. Ici également, nous faisons référence au français des peu ou pas du tout scolarisés. Dans les énoncés :

- *C'est mon frère du village.*
- *C'est mon frère même père, même mère.*

Les formes attestées seraient « C'est mon frère du village » → *C'est mon cousin* « C'est mon frère même père, même mère » → *C'est mon frère utérin*. L'explication qui résulte d'une telle transformation de la langue réside en son omniprésence dans le quotidien des communautés : l'école, la radio, la télévision, l'administration etc. En voulant l'acquérir par tous les moyens, l'utilisateur va enfreindre les règles élémentaires, par ses nombreux recours au fonctionnement de sa langue maternelle. Pour ce qui est des caractéristiques phonético-phonologiques du FPI qui varient selon le locuteur, le lieu, l'origine géographique et sociale ils sont semblables à celles du français local. Elles se résument en la confusion entre les phonèmes français : /i/ et /y/ ; /e/, /ə/, /œ/ ; /a/ et /ã/. On note également l'effacement du /r/ en fin de mot et de syllabe. Lafage (2002) fait remarquer qu'il existe en FPI « des modifications rythmiques dues, soit à l'adjonction de voyelles épenthétiques reconstituant la structure

syllabique usuelle des langues sources » : [takisi] taxi « soit à la suppression de groupes consonantiques dans certains lexèmes longs : [kədiwar] Côte d'Ivoire ». Brou Diallo (2004, p.25), à sa suite fera remarquer que « ces modifications sont fréquentes en FPI ». [alekɔlu] est dit par les locuteurs baoulé du FPI pour désigner l'école, [saki] pour sac, etc.

Au total, des modifications interviennent dans la production des sons suivants : par / e / : **bœuf** est réalisé [bef] ; **debout** est réalisé [debu] ; **demande** est réalisé [demād] par hypercorrection probablement, /e/ est réalisé [ē], surtout après /r/ en position initiale : **réunion** est réalisé [rēynjō̃] ; **république** est réalisé [rēpyblik] ; **réponse** est réalisé [rēpō̃s], etc. La désignation « français populaire ivoirien » est bien la reconnaissance d'un usage particulier de la langue, de formes spécifiques non-conformes au « bien parler ». À toutes ces modifications et altérations, il faut rappeler qu'il n'existe pas aujourd'hui, de chiffres officiels en ce qui concerne le taux de la population ivoirienne qui utilise quotidiennement le français dans les échanges quotidiens. En ce qui concerne le FPI ou le FPA, M.G. Bertin et N. J. Kouadio (1990, p. 53) écrivent que : « Le français populaire ivoirien (...) est, d'un point de vue sociolinguistique, un pidgin né de l'effort d'appropriation de la langue française par une population pas ou peu lettrée ».

### 3.3. Les caractéristiques du nouchi

Le nouchi est un argot :

[...] né au début des années 80. Cette date est loin d'être fortuite. En effet, le nouchi surgit au moment où les jeunes, que l'école ivoirienne rejetait dans la rue par dizaine de milliers chaque année et ce depuis 1975, arrivaient à maturité et choisissaient justement la rue comme leur territoire.

Kouadio (1992, p. 178)

Aujourd'hui, le nouchi est accepté, adopté et pratiqué par les populations ivoiriennes à tel point qu'« il n'est plus l'apanage des jeunes de la rue, il est aussi présent dans les lycées et collèges et même à l'université [...] désormais, on parle nouchi dans les rues d'Abidjan, mais aussi les murs en portent témoignage » (Kouadio 2006, pp. 178-179). Tout le monde pratique à un moment donné cette variété de français. Le nouchi est largement sorti de son milieu de naissance. Il est présent dans toutes les couches sociales. Cette variété de français n'a plus de frontières. Elle n'est plus exclusivement pratiquée par un public spécifique. « Son extension ne s'arrête plus aux jeunes. Elle touche leurs parents qui, quelle que soit leur condition sociale, l'utilisent dans la communication avec leurs enfants. » (Aboa 2011 p. 47). Diverses raisons permettent de justifier cette émergence et extension du nouchi. Au nombre de ces facteurs, on pourrait avancer celle de l'affirmation de l'identité culturelle ivoirienne. Pour Kouadio (2006), c'est une habitude bien ivoirienne de « tordre le cou » aux mots et de les adapter aux besoins de communication d'une population hétérogène privée d'un véritable véhiculaire tant à l'échelle du pays lui-même qu'à celle d'une ville cosmopolite comme Abidjan. La diversité de l'origine des termes qui constituent le

vocabulaire du nouchi influence les configurations des phrases comme le fait remarquer Ahua (2010, pp. 136-137) Pour lui, « la richesse du vocabulaire du nouchi, due aux emprunts aux différentes langues et la création de mots donne une couleur toute particulière aux énoncés, renforçant ainsi l'opacité de leurs messages ». En plus de la structuration des énoncés qui dépend de l'origine des termes qui les composent, il relève l'assimilation ou l'amalgame dans les phrases nouchi. Cela intervient au niveau,

[...] des sons proches dans les mots du nouchi. Ce phénomène linguistique expressément employé est une des caractéristiques de la variante nouchi des ghettos et bidonvilles d'Abidjan. Leur présence dans les phrases constitue une source de l'hermétisme de cet argot. On peut remarquer que dans bien des cas cet amalgame (phénomènes combinatoires) se fait avec le verbe « 'aller' du français.

Ahua (2010, p 139)

Les caractéristiques du nouchi que nous venons de présenter montrent à quel point cette langue qui, au départ, était considérée comme une mode linguistique passagère est riche. Même si les intellectuels ivoiriens eux-mêmes, ont longtemps minimisé les particularismes du français tel qu'il est parlé en Côte d'Ivoire, jusqu'en nier l'existence, en revanche, grâce au signal d'alarme des linguistes et des pédagogues, des études sur certaines distorsions du français écrit allaient être menées. Lesquelles études ont permis de répertorier toute cette richesse linguistique. Aujourd'hui, il n'est pas superflu d'observer que la dominance du français dans les milieux urbains ne souffre d'aucune contestation. Il y a donc une sorte de répartition du territoire national en deux grands blocs : les langues locales ivoiriennes occupent les milieux ruraux pendant que le français règne de façon absolue en milieu urbain et périurbain. En définitive, quelle que soit la compétence personnelle du locuteur en français, cette langue n'est pas à proprement parler, une langue étrangère mais bien au contraire une langue ivoirienne.

### Conclusion

Après plus d'un demi-siècle d'indépendance, la politique linguistique de la Côte d'Ivoire reste largement tributaire du système d'exploitation colonial. Du coup, on voit se profiler la tension entre, d'une part, la nécessité absolue de préserver l'identité et la singularité culturelle de chaque peuple avec ses valeurs propres à transmettre par l'éducation, et d'autre part, la nécessité tout aussi prégnante, pour chaque peuple de pouvoir communiquer et échanger avec le reste du monde. Dans cette guerre « froide » entre français et langues locales, la langue du colonisateur supplante les langues locales même si la forte position du français dans le secteur public ne se reflète pas dans la pratique de la langue par les citoyens. Bien qu'utilisé comme langue officielle en Côte d'Ivoire, le français ne présente pas moins de nombreuses particularités selon les usagers, les lieux ainsi que les origines socioculturelles. En effet, les différentes variétés de français recensées dénotent non seulement de la vitalité de cette langue mais également du génie créateur des locuteurs ivoiriens qui sont parvenus à travers divers

procédés, à « ivoiriser » la langue française. Toutes ces transformations opérées reposent en partie sur le vécu des locuteurs ainsi que les habitudes langagières provenant essentiellement du système phonético-phonologique, lexical et sémantique des langues locales. Au total, loin d'être une véritable guerre ouverte entre français et langues locales, on assiste plutôt à un enrichissement de la langue française à partir des réalités liées aux langues locales. Ces transformations qu'on pourrait qualifier d'influences qui s'effectuent de la langue source vers la langue cible sont la preuve tangible que les langues locales ne peuvent être traitées d'inaptes mais plutôt de langues partenaires au regard de leur importance dans le processus de transformation du français.

### Références bibliographiques

- ABOA Abia Alain Laurent. 2010. « La Côte d'Ivoire et la langue française : les facteurs d'une appropriation », in *Revue Électronique des Sciences du Langage*, n°15, Université de Cocody-Abidjan /CUEF, 13p.
- ABOA Abia Alain Laurent. 2011, « Le nouchi a-t-il un avenir ? », in *Revue Internationale des Sciences du Langage (Sudlangues)* n°16, pp.44-54, Dakar.
- AHUA Mouchi Blaise. 2010. « Mots, phrases et syntaxes du nouchi », in *Le français en Afrique*, n°26, pp.135-150.
- BOUTIN Akissi Béatrice. 2002, *Description de la variation : Études transformationnelles des phrases du français de côte d'ivoire. Thèse de Doctorat des Sciences du langage.* Université Grenoble 3, pp. 29-57.
- BOUTIN Akissi Béatrice. 2004. Proposition d'extension du projet PFC au français d'Afrique, Université Toulouse 2 le Mirail.
- BOUTIN Akissi Béatrice et al. 2011. « Contexte ivoirien de l'appropriation du français langue d'enseignement », in *Annales de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines*, n°5, pp. 43-63, Université Marien n'Gouabi.
- BROU-DIAILO Clémentine. 2004. *Aspects des difficultés d'apprentissage du français langue étrangère par les étudiants anglophones africains. Thèse de Doctorat en Sciences du langage.* Montpellier : Université Paul Valéry.
- CALVET Jean-Louis. 1984. *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Paris, Payot.
- CHISS Jean-Louis, FILLIOLET Jacques. MAINGUENEAU Dominique. (2017), *Introduction à la linguistique française*, Paris, Hachette Supérieur, 192 p.
- KOUADIO Nguessan Jérémie. 1979, « Emprunts, créations lexicales et communication dans les émissions radiophoniques : cas des nouvelles en baoulé », in *Cahiers Ivoiriens de Recherches Linguistiques* 5. Abidjan, ILA, pp. 107-116.
- KOUADIO KOUADIO Nguessan Jérémie. 1992. « *Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère* », in Gouaini, E. et Thiam, N. (éd.), *Des langues et des villes, Actes du Colloque International de Dakar*, déc. 1990, Paris, ACCT/Didier Erudition, pp. 373-383.
- KOUADIO Nguessan Jérémie. 1997, « La situation linguistique de la Côte d'Ivoire », in *Diagonales* n°26, pp. 42-44.
- KOUADIO Nguessan Jérémie. 1999, « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire », in *Cahiers d'Études et de Recherches Francophones, langues*, vol. II n°4, pp.301-314 Paris : AUPEL-UREF.

- KOUADIO Nguessan Jérémie. 2006 « Le nouchi et les rapports dioula- français » *le français en Afrique*, revue des observatoires du français contemporain en Afrique, N° 21, Institut de linguistique française, CNRS.
- KOUADIO Nguessan Jérémie. 2007, « Le français : langue coloniale ou langue ivoirienne ? », in *Hérodote n°126*, 192p.
- KOUADIO Nguessan Jérémie. 2008, « *Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène* », Document pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, [http:// dhfles.revue.org/125](http://dhfles.revue.org/125).
- KOUAMÉ Koia Jean-Martial. 2013, « Les classes ivoiriennes entre monolinguisme de principe et plurilinguisme de fait », in *Danielle Omer et Frédéric Tupin. Éducatons plurilingues : l'aire francophone entre héritages et innovations*, Presses universitaires de Rennes, pp.167-179.
- KOUASSI Konan Stanislas. 2015. *Les influences du français dans les discours en langues ivoiriennes. Les cas de l'agni, du baoulé et du dioula*, Thèse unique de Doctorat, Université de Félix Houphouët Boigny de Cocody, 2015, 315p.
- KOUASSI Konan Stanislas. 2017. « Les locuteurs des langues ivoiriennes face au défi de la communication intergénérationnelle : le cas des animateurs de l'émission "les nouvelles du pays" », *Songuiré*, Revue Scientifique des Lettres, Arts, Sciences Humaines et Communication n°01, Université Peleforo Gon Coulibaly-Korhogo, pp.1-8.
- KOUASSI Konan Stanislas. 2018, « Les impacts du maintien du français comme langue d'enseignement sur la mise en œuvre de l'Approche Par les Compétences : le cas de la Côte d'Ivoire », *FRANCISOLA*, Département de français, Faculté pédagogique de langues et de lettres, Universitas Pendidikan Indonesia, n°3, vol1, pp 16-23.
- KUNSTEN Moseng Anne. 2002. « Le statut de là en français abidjanais », in *Romansk Forum*, n°16, pp. 553-559.
- MARTINET André. 1970. *Éléments de linguistique générale*. Paris : Librairie Armand Colin.
- MEL Gnamba Bertin et KOUADIO Nguessan Jérémie. 1990. « Visages du français, variétés lexicales de l'espace francophone : le cas de la Côte d'Ivoire », in *Actes des premières journées scientifiques du réseau « Lexicologie, terminologie, traduction »*. Fès, collection « actualités scientifiques », pp. 47-69. Paris-Londres.
- ROEGIERS Xavier. 2008. « L'approche par les compétences en Afrique francophone : quelques tendances ». *IBE Working Papers on Curriculum*, n°7. Genève : Bureau international de l'éducation, 31p. [En ligne], URL:<http://www.eduy21.org/Publicaciones/07-LocoprochecompotenceAfriqueE.pdf>
- SIMARD Yves. 1994. « Les français de Côte d'Ivoire », in *Langue Française n°104*, pp. 20-36.